



Centre Hospitalier Maurice DESPINOY
BP 631
97261- FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél 05 96 48 89 98



Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
BP 632
97261- FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél 05 96 55 20 00

Elaboration du Projet d'Etablissement Unique du futur ETABLISSEMENT PUBLIC ET UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE De la MARTINIQUE (EPSM)

Chers professionnels,

Depuis plusieurs mois, le CHU de Martinique et le CH Maurice Despinoy engagent un travail commun pour travailler à leur rapprochement et à la constitution d'un Futur Etablissement Public de Santé Mentale de la Martinique (EPSM). En vue de cette dynamique de transformation, le cabinet CMI¹ a été retenu afin de nous aider à structurer la méthodologie du premier projet d'établissement unique de psychiatrie. Le recours à ce cabinet entend faciliter la concertation entre tous les professionnels concernés et les accompagner à chaque étape.

Le projet d'établissement doit servir le positionnement stratégique de l'EPSM sur le territoire et être en adéquation avec les orientations nationales, régionales et locales. Cette initiative revêt une dimension humaine forte : L'adhésion et la mobilisation de tous les professionnels du futur EPSM sont des prérequis indispensables à la réussite de ce projet ambitieux au service de la santé mentale de notre population.

Dans cette optique, le recours à une mission d'appui confiée au cabinet CMI entend répondre à plusieurs objectifs :

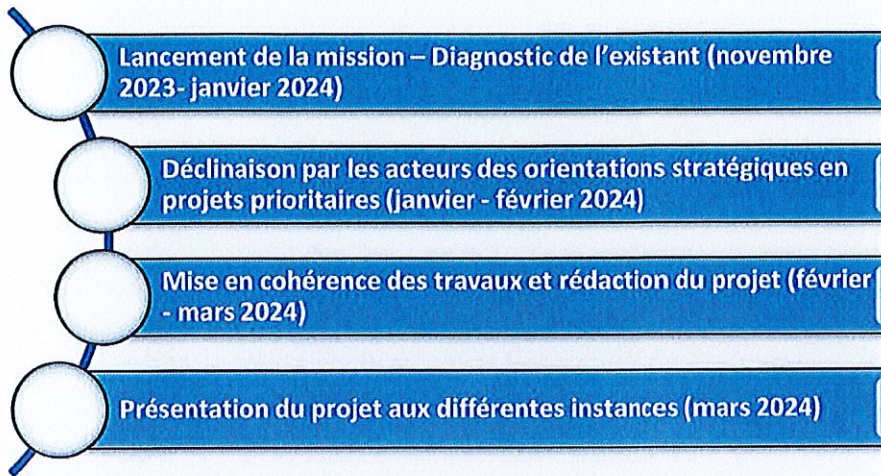
- Fédérer l'ensemble des professionnels dans l'élaboration du projet, afin de poser les fondements d'une culture commune du futur établissement;
- Offrir aux futurs professionnels de l'EPSM un cadre méthodologique permettant de définir un projet d'établissement façonné directement par les constats et propositions émanant du terrain ;
- Apporter un soutien logistique et méthodologique essentiel à la conduite de ce travail complexe, et Capitaliser les réflexions, travaux et expériences existants
- Définir une démarche pragmatique, prospective et ambitieuse pour les cinq prochaines années

Pour cela, la méthodologie de travail se concentrera sur sept thématiques de travail clés :

- Le projet médico-soignant,
- Le projet qualité,
- Le projet social,
- Le projet immobilier,
- Le projet Système d'information,
- Le projet de liaison sanitaire médico-social
- La communication

¹ Interlocuteurs : M François FARHI, Mme Léocadie SOUBIROUS, Mme Alexia REPPELIN

Pour concrétiser cette démarche, les travaux seront structurés en 4 temps. Les professionnels du futur EPSM seront mobilisés à chaque étape.



Ensemble, à travers ces étapes cruciales, nous façonnerons un projet d'établissement cohérent, prêt à répondre aux besoins de la population et à vos attentes en tant que professionnels du futur EPSM. L'intégralité des travaux fera l'objet d'un suivi par un comité de pilotage² associant des membres des deux établissements et sera soumis pour validation aux instances. Une attention particulière sera portée à la communication interne : des informations régulières seront transmises aux professionnels du CHUM et du CHMD par leur direction générale afin que chacun puisse bénéficier du même niveau d'informations concernant la conduite de ce projet. De même, les partenaires clés seront intégrés à la démarche, inscrivant ainsi nos travaux dans une logique de territoire et de parcours.

Ces travaux se dérouleront des mois de novembre 2023 à mars 2024.

Le calendrier des temps forts est présenté ci-dessous et sera précisé dès que toutes les dates auront pu être déterminées :

- Les premiers entretiens se dérouleront en présentiel fin novembre/début décembre 2023 : certains d'entre vous seront prochainement contactés à cet effet.
- Un séminaire de travail se tiendra mi-janvier
- Les ateliers de travail thématiques suivront directement après le séminaire, permettant une déclinaison concrète des orientations stratégiques

Les deux directions générales savent pouvoir compter sur l'engagement de toutes et tous dans le cadre de ce projet qui se veut fédérateur.

A Fort de France le 14 novembre 2023

Pour le CH-Maurice DESPINOY

Le Directeur Général
Monsieur Stéphane BERNIAC



Pour le CHUM

Le Directeur Général,
Monsieur Jérôme LE BRIERE



² Des comités de pilotage sont prévus sur la durée des travaux